

AVIS DE CONVOCATION :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L’AIRHM

LE VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018 À 18H 30

LIEU : 7 CHEMIN DU 23-AOUT, 1205 GENEVE

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l’ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale tenue en 2017 à Genève
3. Acceptation des nouveaux membres adhérents
4. Rapport moral de la Présidente (comprend une description des activités des différentes délégations ainsi que leur « membership »)
5. États financiers :
 - 5.1 Présentation des comptes et bilan financier 2017
 - 5.2 Décharge au Conseil d’administration

Le rapport financier pour l’an 2017 doit être ratifié par l’Assemblée Générale (quitus) et les membres accordent décharge au Conseil d’administration.
6. Orientations et plan d’actions 2018- 2019
7. Prochain Congrès international de l’AIRHM
8. Lieu et date retenue pour la prochaine Assemblée Générale
9. Divers

Assemblée générale de l'AIRHM**Vendredi 30 novembre 2018, 18h30, à Genève****PROCÈS-VERBAL**

Présent.e.s : André Beugger, Pilar Blanco, Yves Delessert, Jean-Marc Gauthier, Michèle Gauthier, Manon Masse (annexe 1)

Procuration : Olivier Ruelle à Manon Masse ; Thierry Bordignon à Jean-Marc Gauthier (annexe 1)

1. Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté dans la convocation, un divers est rajouté à propos de la dénomination de l'association.

2. Adoption du procès-verbal de l'AG tenue à Genève en septembre 2017

Le procès-verbal de la dernière AG est adopté à l'unanimité

3. Acceptation des demandes d'adhésion

Les **nouvelles et nouveaux membres adhérent.e.s** présent.e.s sont tous accepté.e.s à l'unanimité.

Pour la Suisse :

- Jennifer Fournier, Professeure à la Haute Ecole de Travail Social à Lausanne (EESP), marraines : M. Masse et R. Sermier Dessemontet.

Pour la Belgique :

- Vincent Roelands, Directeur de services d'accueil et d'hébergement en Belgique, parrains : T. Bordignon et O. Ruelle.

- Romina Rinaldi, Assistante de recherche et chargée de cours à l'Université de Mons, parrains : T. Bordignon et O. Ruelle.

Pour la France :

- Cédric Routier, Maître de conférence à l'Université catholique de Lille, parrains/marraines : JM Gauthier et M. Masse.

- Agnès d'Arripé, Maître de conférence de l'Université catholique de Lille, parrains/marraines : JM Gauthier et M. Masse.

- Sandrine Girault, Chef de service Innovation et Recherche du Pôle Ingénierie de Parcours et Promotion de Compétences, parrains/marraines : JM Gauthier et M. Masse.

- Lise Lemoine, Maître de conférence à l'Université de Rennes 2, parrains/marraines : JM Gauthier et M. Gauthier.

4. Rapport moral de la Présidente

La Présidente, Manon Masse, présente son **rapport moral** (annexe 2) qui est approuvé à l'unanimité

5. Etats financiers

- 5.1. Présentation des comptes et bilan financier (annexe 3) : le bilan financier pour 2018 est positif grâce aux rentrées dues au congrès. La trésorerie en novembre 2018 s'élève à 1'535 euros.
- 5.2. Les comptes et le bilan financier 2017/2018 sont acceptés. Décharge en est donnée au Conseil d'Administration à l'unanimité.

6. Orientations et plan d'actions 2018-2019

Il y aura un changement de la présidence de l'AIRHM en 2019 lors de l'Assemblée Générale, Thierry Bordignon, actuel président désigné entrera en fonction. Il y aura la nomination d'une nouvelle ou d'un nouveau président.e. désigné.e.

La délégation française changera de délégué régional, Jean-Marc Gauthier fait des démarches en vue de trouver un nouveau ou une nouvelle délégué.e. régional.e et il veillera à la transition.

La délégation belge va se concentrer sur l'organisation du XVème congrès international.

La responsable de la délégation québécoise va continuer à tenter de recruter des membres.

La délégation suisse va continuer ses activités scientifiques et publiera un ouvrage collectif émanant du XIVème congrès qui s'est tenu à Genève en septembre 2017 .

Le CA souhaite mener une réflexion sur les liens avec les associations internationales. La demande d'une accréditation de l'ONU pour l'AIRHM-internationale pourrait être une stratégie intéressante. Yves Delessert et Pilar Blanco qui ont des contacts avec l'ONU vont entamer des démarches en ce sens.

7. Prochain congrès international de l'AIRHM

Ce congrès se tiendra A l'Université de Mons du 8 au 11 septembre 2020 sur le thème : Naissance, vie et mort avec une déficience intellectuelle : Quels accompagnements ?

8. Lieu et date retenue pour la prochaine Assemblée Générale








La date n'est pas encore fixée, mais l'Assemblée Générale aura probablement lieu en France en septembre 2019, Jean-Marc Gauthier s'engage à explorer les pistes possibles autour d'une demi-journée d'études avec les membres de la délégation française. Cet événement serait rattaché au CA et à l'AG.

9. Divers

Les membres présents estiment que la dénomination de l'Association doit être revue.

La terminologie « handicap mental » et l'expression « en en faveur de » ne sont plus conformes à celle utilisée actuellement. La Présidente mettra ce thème à l'ordre du jour d'un des prochains CA. Le changement de terminologie implique un changement de logo, un changement du nom du site internet ainsi qu'un changement des statuts qui doit être annoncé à la préfecture.

le 30.11.2018 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ARAH
Nom Signature

GAUTHIER	Jean-Marc	
GAUTHIER	Fichèle	
Sermier	Rachel	
BLANCO	Tilou	
BEUGGER	André	
DECESSERT	Yves	
MASSE	MANON	

Airhm

**Association Internationale de Recherche scientifique
En faveur des personnes Handicapées Mentales**

Je soussigné Thierry BORDIGNON Membre adhérent de l'AIRHM, à jour de mes cotisations, donne procuration à Jean-Marc Gauthier pour me représenter au cours de l'assemblée générale qui se tiendra à Genève le vendredi 30 novembre 2018.

Fait à Mons, le 26 novembre 2018.

Signature.....

Petite Chapelle (Belgique), le 26/11/2018

Je soussigné RUELLE Olivier, membre du CA de l'AIRHM,
déclare ne pouvoir être présent au CA et à l'AG qui
se dérouleront à Genève (Suisse) le 30 novembre prochain
et donne procuration à Madame Marion MASSE,
présidente de l'AIRHM, pour toutes les décisions à
prendre dans le cadre de ce CA et cette AG.

Fait sur l'honneur,



RUELLE Olivier

**Rapport moral
Genève, le 30 novembre 2018**

L'année 2017-2018 a été une année centrée sur une consolidation des délégations régionales et l'ajustement de notre plateforme de diffusion internet.

Retour sur les activités des délégations en 2017-2018

La délégation **belgo-luxembourgeoise** sous la responsabilité de Thierry Bordignon, a tenu 9 séances de bureau. Ces séances ont permis la Constitution du Comité d'organisation en vue de la préparation du XVème congrès scientifique de l'AIRHM. Ce Congrès se tiendra à l'Université de Mons, du 8 au 11 septembre 2020 et portera sur le thème : « *Naître, vivre et mourir avec une déficience intellectuelle : quels accompagnements ?* »

Cette délégation très active a également organisé trois événements scientifiques. Les thématiques abordées ont été: « éthique et handicap », « vie affective et relationnelle » ainsi qu'un « retour sur le Congrès qui s'est tenu à Genève en croisant le regard d'un chercheur et celui d'un professionnel ».

La délégation belgo-luxembourgeoise compte une trentaine d'adhérent.e.s qui se rencontrent régulièrement. Trois de ses membres sont **libanais** et souhaiteraient se constituer en délégation autonome dès que leur nombre le permettra.

La délégation **suisse**, sous la responsabilité de Rachel Sermier Dessemontet est stable et compte également une trentaine de membres.

Cette année, cette délégation a centré son activité sur la clôture du Congrès 2017 avec la préparation d'un ouvrage scientifique visant l'approfondissement du thème de l'application de la CDPH au regard de l'accessibilité. Cette préparation a donné lieu à six rencontres entre les membres du Comité de rédaction. La parution de ce collectif est prévue pour l'automne 2019, elle sera suivie en 2020 de l'édition d'un fascicule comprenant 3 à 4 textes traduits en FALC afin de rendre accessible le contenu de ce congrès scientifique au public directement concerné, ayant une déficience intellectuelle.

Finalement, trois événements scientifiques se dérouleront en fin 2018, organisés en collaboration avec un milieu institutionnel d'une part et d'une Haute école de formation d'autre part. Le but de ceux-ci est de diffuser les résultats des recherches et des pratiques vers un large public. Les thèmes traités sont la scolarité, les nouvelles formes d'hébergement et la désinstitutionalisation.

La délégation **française** est en réflexion afin de remobiliser ses membres et d'assurer leur rencontre autour d'événements scientifiques. Son responsable Jean-Marc Gauthier sollicite les anciens membres et cherche à en mobiliser de nouveaux. Quatre nouveaux membres demandent leur adhésion cette année et une ancienne membre a réintégré la délégation. Ce qui portera leur nombre à une quinzaine.

Aucun événement n'a été organisé cette année hormis une rencontre informelle avec quelques membres français qui s'est déroulée lors du XIVème Congrès de l'AIRHM qui s'est tenu en septembre 2017, à Genève.

De son côté, la délégation **québécoise** se trouve dans un contexte défavorable. Au Québec, la situation reste préoccupante à propos des aides et soutiens offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) ainsi qu'à leurs proches. En septembre 2017, un regroupement de 50 familles s'est mobilisée à l'Assemblée nationale pour déposer une pétition visant à obtenir l'augmentation des ressources en DI. Le gouvernement a refusé d'étudier la pétition déposée. De même, il y a actuellement très peu de recherches en DI qui sont financées.

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS), organisme communautaire qui regroupait toutes les associations pour la déficience intellectuelle du Québec a changé de nom et de statut, il s'agit maintenant d'une société : la Société québécoise de la déficience intellectuelle.

La responsable de la délégation québécoise, Francine Julien-Gauthier mène des démarches auprès de la directrice de l'Institut de recherche en DI et trouble du spectre de l'autisme ainsi qu'auprès de divers organismes communautaires afin de reconstituer une délégation.

Les délégations **marocaine**, **mauritanienne** et **albanaise** n'ayant plus d'activités depuis quelques années ne sont plus rattachées à l'AIRHM. Ces délégations pourraient se reconstituer dès la mobilisation d'une dizaine de membres. Les informations sur les anciens membres de ces délégations se trouvent sur le site de l'AIRHM dans l'onglet : « anciennes délégations ».

Dimension communicationnelle

Le site internet de l'AIRHM a été revu en cours d'année, le responsable de la communication, Monsieur Olivier Ruelle travaille de concert avec un nouveau webmaster. Le site a changé d'adresse. La nouvelle adresse internet est : <http://www.airhm.net/> .

Ce site est accessible aux différentes populations en situation de handicap.

Dimension organisationnelle

L'année 2019 sera une année importante, elle correspond à celle des élections du ou de la président.e. désigné.e et au renouvellement de la moitié des membres du CA, une votation se tiendra lors de la prochaine Assemblée Générale.

C'est avec plaisir que je poursuis cette dernière année de présidence soutenue par le Conseil d'administration et les responsables des délégations locales.

Nos objectifs restent, comme le stipule l'article 2 de nos statuts de promouvoir, réaliser et diffuser les résultats des études et recherches en matière de déficience intellectuelle et d'encourager la collaboration entre chercheurs, praticiens et personnes concernées.

Nos actions visent avant tout à ce que les personnes en situation de handicap ayant une déficience intellectuelle soient mieux reconnues et trouvent leur place dans notre société.



Manon Masse
Présidente de l'AIRHM

AIRHM : AG du 30 novembre 2018 à Genève

Comptes 2017 et budget provisionnel 2018

Comptes 2017

En ce qui concerne les produits, le budget prévisionnel de 2017 était de 3800 euros. Nous clôturons l'année 2017 avec un produit de 4612.52 euros, soit supérieur de 812.52 euros à ce qui avait été estimé. Les entrées liées aux cotisations sont proches des prévisions. Une entrée importante en 2017 est liée au succès du congrès international organisé à Genève en septembre 2017 (1740,23 euros de bénéfice alors que l'estimation était de 1000 euros).

En ce qui concerne les charges de 2017, celles-ci s'élèvent à 3130.76 euros (contre 3650 euros provisionnés) :

- 157,56 euros de frais bancaires (150 euros avaient été estimés)
- 161.13 euros de frais administratifs liés à l'organisation des CA, et notamment de la location de salles pour le CA de Paris (non budgétisé en 2017)
- 1700 euros de défraiements pour les membres du CA (1500 euros avaient été budgétés). Deux CA ont été organisés en 2017, l'un à Paris en avril, l'autre à Genève en septembre.
- 1112.07 euros de frais liés au site Internet (2000 euros avaient été budgétés suites aux dépenses effectuées 2016).

L'exercice 2017 est donc positif de 1481.76 euros (frais mois important que prévus liés à la gestion du site Internet et entrée importante suite au Congrès de Genève).

Budget prévisionnel 2018

Pour l'année 2018, les produits sont estimés à 3045 euros. Les entrées de 2018 sont exclusivement liées aux cotisations de nos membres (rétrocession de 90 % des cotisations par les délégations régionales).

Les charges pour l'année 2018 sont estimées à 4025 euros :

- 175 euros pour les frais bancaires (légère augmentation ces dernières années),
- 200 euros de frais administratifs (frais liés à l'organisation des CA et principalement location de salles lors des CA organisés à Paris),
- 1500 euros de défraiements pour les membres du CA
- 2150 euros de frais liés au site Internet

Pour l'année 2018, un budget relativement élevé a été provisionné pour les frais liés à la gestion du site Internet. Ce budget prévisionnel comprend les factures restantes liées à la gestion de l'ancien site Internet et les coûts relatifs à la création du nouveau site Internet, compatible avec les nouvelles technologies (consultable sur tablettes et smartphones, ce qui n'était pas le cas avec l'ancien site) et surtout moins coûteux par la suite. En effet sur les quatre dernières années, un budget moyen de 1237 euros a été dépensé annuellement. Les frais liés à la gestion du nouveau site pour les années futures sont estimés à 250 euros par an.



L'exercice 2018 sera donc probablement déficitaire de 980 euros pour les raisons exceptionnelles citées ci-dessus (création du nouveau site Internet). Cependant, la trésorerie permettra d'y faire face.

Trésorerie

En date du 19 novembre 2018, la **trésorerie de l'association était de 1535.56 euros**. Je suis confiant concernant les budgets prévisionnels futurs. En effet, les **factures relatives à la création du nouveau site Internet sont déjà réglées** et les coûts pour les années futures concernant la gestion du site Internet seront significativement moins élevés. Pour rappel, les frais liés à la gestion du site Internet était un, voire le poste le plus élevé les années précédentes. Il devrait être divisé par cinq.



Thierry BORDIGNON

Trésorier et Président désigné

AIRHM

COMPTES 2013-2014-2015-2016-2017

	Budget prévisionnel 2013	Budget réalisé 2013	Budget prévisionnel 2014	Budget réalisé 2014	Budget prévisionnel 2015	Budget réalisé 2015	Budget prévisionnel 2016	Budget réalisé 2016	Budget prévisionnel 2017	Budget réalisé 2017	Budget prévisionnel 2018
PRODUITS											
TOTAL	5000,00	4328,26	6000,00	6492,66	4000,00	3240,57	3500,00	2962,31	3800	4612,52	3045
Cotisations Suisse	1700,00	1420,00	1700,00	2238,26	1300,00	1380,57	1300,00	1419,71	1300	1261,69	1300
Cotisations France	1500,00	1445,00	1500,00	1445,00	1200,00	1275	1200,00	711	700	644	700
Cotisations Belgique	1100,00	1444,20	1100,00	1229,40	1000,00	585	1000,00	831,6	800	921,6	1000
Cotisations Québec	700,00	204,06	700,00	80,00	500,00				1000	45	45
Participation Congrès		-203,00	1000,00	1500,00					1000	1740,23	
Cotisations Liban		18,00									
CHARGES											
TOTAL	5000,00	2133,12	6000,00	4580,47	4000,00	1640,70	3500,00	3362,8	3650	3130,76	4025
Frais bancaires	65,00	72,64	100,00	157,08	100,00	6,00	100,00	174,96	150	157,56	175
Frais administratifs	500,00		500,00		250,00		250,00			161,13	200
Défraiements membres CA	1935,00	1300,00	2900,00	2710,00	1500,00	1500,00	1000,00	1200	1500	1700	1500
Frais site internet	2500,00	760,48	2500,00	1713,39	2150,00	134,70	2150,00	1987,84	2000	1112,07	2150
RESULTAT	0,00	2195,14	0,00	1912,19	0,00	1599,87	0,00	-400,49	150,00	1481,76	-980,00

L'exercice 2016 est déficitaire de 400,49 euros (baisse des rentrées liées aux cotisations et frais importants liés au site Internet)

L'exercice 2017 est positif de 1481,76 euros (frais moins importants que prévus liés au site Internet et entrées importantes suite au Congrès de Genève)

Le trésorerie est de 1535,56 € au 19 novembre 2018

THIERRY BORDIGNON
TRÉSORIER

